

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2026

Délibération n° 2026/25

Nombre de Conseillers		Date de Convocation
En Exercice	11	25 septembre 2026
Présents	8	
Votants	9	

L'an deux mil vingt-six, le 29 septembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie située 2 rue Beau Soleil, en séance ordinaire, sous la présidence de M. René TRELLU, Maire.

	Présence / Absence excusée / Absence	Pouvoir à / Divers
M. René TRELLU, Maire	Présence	
M. Jean-Marie TASSEL, 1 ^{er} adjoint	Présence	
Mme Carole CHAPPE, 2 ^{ème} adjointe	Présence	
M. Quentin PERIAUX, 3 ^{ème} adjoint	Présence	
M. Dominique BESNARD, conseiller municipal	Présence	
M. David CHARLES, conseiller municipal	Présence	
Mme Sabrina CHEVALIER, conseillère municipale	Présence	
Mme Andréa CATOIS, conseillère municipale	Présence	
Mme Tiphanie FLAUX, conseillère municipale	Absence excusée	Procuration à David CHARLES
M. Nicolas BATHELLIER, conseiller municipal	Absence excusée	
Mme Christelle CLOAREC, conseillère municipale	Absence excusée	

Secrétaire de Séance : M. Jean-Marie TASSEL

OBJET : Subvention aux associations (ACCA)

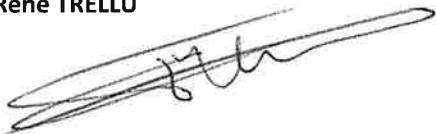
M. le Maire informe les élus que l'ACCA a fait une demande de subvention pour l'année 2026.
Les critères d'attribution étant respectés (voir D2026-10), il propose d'accorder une subvention de 150 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Accorde** une subvention de 150 € pour l'ACCA,
- **Décide** d'inscrire cette dépense au compte 65748.

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal

Le Maire
M. René TRELLU



Le secrétaire de séance
M. Jean-Marie TASSEL

